



Rapport *annuel* 2017

Rapport *annuel*

2017

Avant-propos



L'année 2017 s'est révélée une année fructueuse pour la Conférence de La Haye de droit international privé.

L'Organisation a fait preuve d'initiatives en vue de l'universalité, accueillant la République du Kazakhstan comme 83^e État membre. En outre, la popularité des Conventions de La Haye a de nouveau été démontrée ; l'on compte en 2017, 17 ratifications de huit Conventions et un Protocole ou adhésions à ceux ci, portant ainsi à 150 le nombre d'États liés à la Conférence de La Haye.

Je me réjouis particulièrement des progrès réalisés dans le cadre du projet Jugements au cours de l'année 2017. La Commission spéciale sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers s'est réunie une deuxième et troisième fois, sa Quatrième réunion est prévue en mai 2018. Les experts ont fait des progrès sur un projet complet de Convention et les efforts de ces dernières années aboutiront, espérons-le, à une Session diplomatique qui adoptera le texte final d'une nouvelle « Convention Jugements » à la mi-2019.

En outre, les Groupes d'experts sur le projet Filiation / Maternité de substitution et sur la reconnaissance et l'exécution des accords en matière familiale ont poursuivi leurs importants travaux tout au long de l'année ; la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions de 1980 et de 1996 s'est réunie pour la septième fois en octobre 2017.

L'adoption d'un nouveau Règlement du personnel du Bureau Permanent par les Membres de la Conférence de La Haye a marqué le début d'une nouvelle ère pour

l'Organisation. Conscient du retard de la Conférence de La Haye à cet égard, il était prioritaire de mettre à disposition du personnel des règles claires et complètes pour établir leur statut, leurs conditions d'engagement, leurs droits, obligations et responsabilités. Le nouveau Règlement du personnel est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2018. J'estime qu'il s'agit d'un nouveau tournant décisif dans la procédure de réforme en vue de la bonne gouvernance de la Conférence de La Haye.

Comme je l'avais déjà annoncé dans mon avant-propos au Rapport annuel de l'année dernière, la Conférence de La Haye commémorera son 125^e anniversaire en 2018. La cérémonie officielle se tiendra le 12 septembre 2018, date anniversaire exacte à laquelle notre fondateur, Tobias Asser, a ouvert la Première Session diplomatique de la Conférence de La Haye de droit international privé. Je suis impatient d'accueillir les nombreux amis et soutiens de la Conférence de La Haye en cette plaisante et importante occasion. D'autres événements seront organisés tout au long de l'année 2018 pour célébrer cette date importante, notamment une conférence mondiale à Hong Kong consacrée aux défis et opportunités qu'offre notre monde de plus en plus connecté et le rôle que le droit international privé est susceptible de jouer à cet égard. Cet événement représentera une opportunité unique pour évoquer l'avenir du droit international privé ainsi que pour l'évolution de la Conférence de La Haye.

L'année 2018 offrira de nombreuses opportunités de prendre du recul par rapport à nos succès, mais surtout, et c'est peut-être encore plus important, de nous tourner vers l'avenir florissant de la Conférence de La Haye.

Je tiens à remercier mes collègues du Bureau Permanent et les nombreux experts et délégués des Membres de la Conférence de La Haye et des observateurs intéressés pour leur apport inestimable tout au long de l'année de 2017 et pour avoir permis à la Conférence de La Haye de continuer à se développer !

Christophe Bernasconi
Secrétaire général
mars 2018

Table des matières



04	Points forts 2017
06	Les Membres
07	Les ratifications & adhésions
08	Faits et chiffres 2017
10	Événements
18	Gouvernance
20	L'équipe

Points forts

29-31 mars

Deuxième réunion interaméricaine des Autorités centrales et du Réseau international de juges de La Haye sur l'enlèvement international d'enfants
Panama City (Panama)

14-16 juin

Troisième réunion du Groupe d'experts sur la reconnaissance et l'exécution trans-frontières des accords conclus dans le cadre de différends impliquant des enfants
La Haye

18-19 janvier

Lancement d'iSupport.
Première réunion de l'organe directeur d'iSupport
La Haye

23 mai

Réunion du Conseil des Représentants diplomatiques
La Haye



JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

31 janvier - 3 février

Deuxième réunion du Groupe d'experts sur le projet Filiation / Maternité de substitution
La Haye

14-16 mars

Réunion du Conseil sur les affaires générales et la politique de la Conférence
La Haye

12 juin

Réunion internationale sur les questions de violence domestique et familiale et la Convention de La Haye de 1980 sur l'enlèvement d'enfants
Londres (Royaume-Uni)

16-24 février

Deuxième réunion de la Commission spéciale sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers
La Haye

14 juin

La République du Kazakhstan devient le 83^e Membre de la Conférence de La Haye

2017

3 juillet

30^e anniversaire de l'admission de la République populaire de Chine en qualité de Membre de la Conférence de La Haye

10-17 octobre

Septième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996
La Haye

1^{er} décembre

Réunion du Groupe de travail sur l'authentification des actes générés par des organisations supranationales et intergouvernementales
La Haye



JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

3-6 juillet

Édition 2017 de la Semaine Asie Pacifique de la Conférence de La Haye
Séoul (République de Corée)

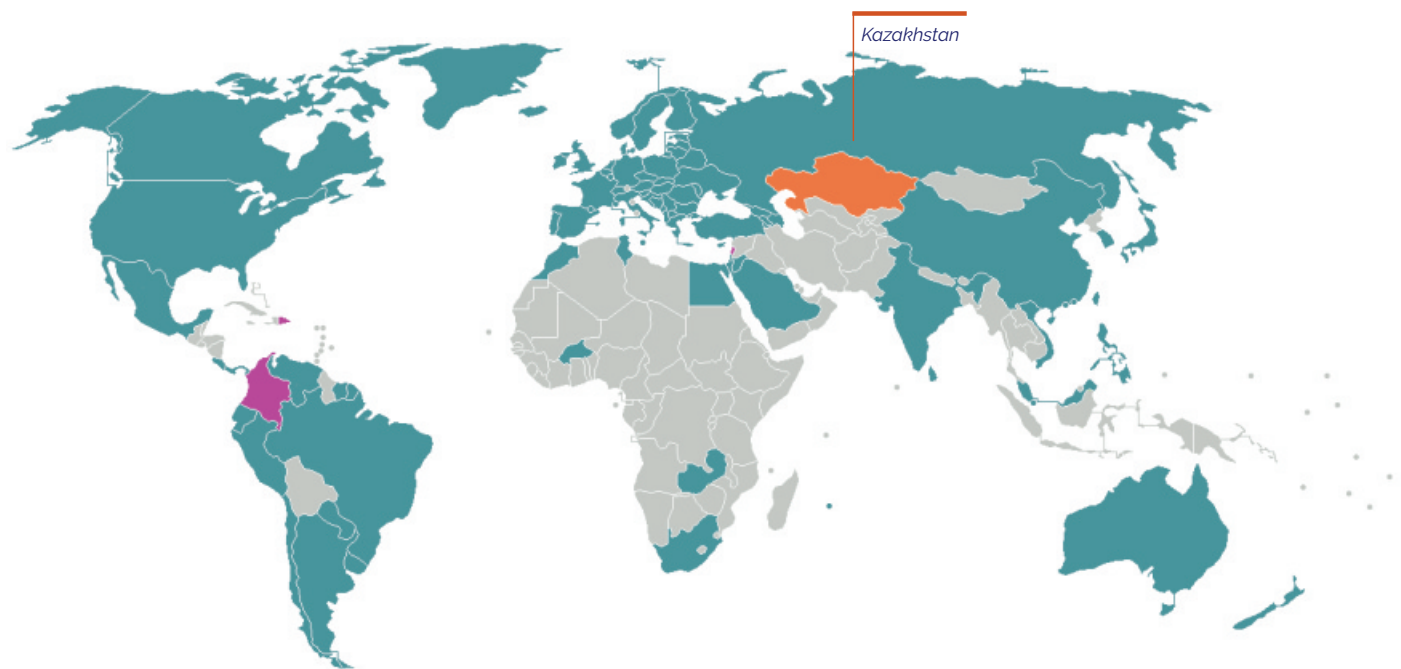
13-17 novembre

Troisième réunion de la Commission spéciale sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers
La Haye

20 août

20^e anniversaire de l'admission de la République de Corée en qualité de Membre de la Conférence de La Haye

Les Membres



Nouveaux Membres en 2017

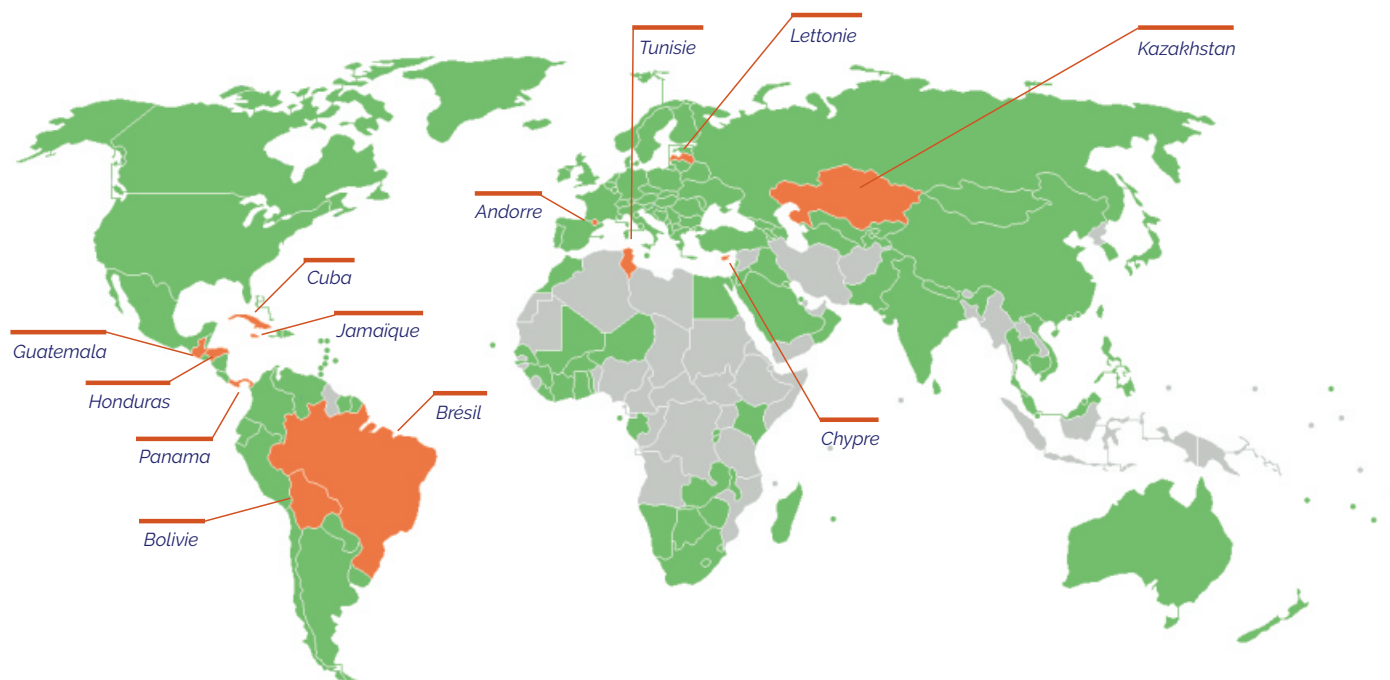


Membres



États admis (la reconnaissance de la qualité de Membre de la Colombie, du Liban et de la République dominicaine dépend de leur acceptation du Statut)

Les ratifications & adhésions



Les nouvelles ratifications des Conventions de La Haye en 2017 et adhésions à celles-ci



*Ratifications & adhésions
en 2017*



Autres Parties liées

* EEV : Entrée en vigueur en 2017

** EEV : Entrée en vigueur en 2018

Convention Apostille de 1961

Bolivie **
Guatemala *
Tunisie **

Convention Notification de 1965

Andorre **
Tunisie **

Convention Preuves de 1970

Andorre *

Convention Enlèvement d'enfants de 1980

Jamaïque *
Tunisie *

Convention Trust de 1985

Chypre *
Panama **

Convention Protection des enfants de 1996

Cuba *
Honduras **

Convention Protection des adultes de 2000

Lettonie **

Convention Recouvrement des aliments de 2007

Brésil *
Honduras **
Kazakhstan **

Protocole Obligations alimentaires de 2007

Brésil *



1

Nouveau Membre de la
Conférence de La Haye

Faits

3

Nouvelles adhésions
Convention Apostille
de 1961

1

Nouvelle adhésion
Convention Preuves
de 1970

2

Nouvelles adhésions
Convention Notification
de 1965

2

Nouvelles adhésions
Convention Enlèvement d'enfants
de 1980

chif

1+1

Nouvelle adhésion / Nouvelle ratification
Convention Trust
de 1985

2

Nouvelles adhésions
Convention Protection des enfants
de 1996



1

Nouvelle ratification
Convention Protection des adultes
de 2000

2+1

Nouvelles adhésions / Nouvelle ratification
Convention Recouvrement des aliments
de 2007

1

Nouvelle ratification
Protocole Obligations alimentaires
de 2007

20



3 277 ⇒ **3 771**
en 2016 en 2017

Nombre de fans
sur Facebook

3 299 ⇒ **3 708**
en 2016 en 2017

Nombre de « *followers* »
sur LinkedIn

832 ⇒ **1 055**
en 2016 en 2017

Nombre de « *followers* »
sur Twitter

425 000 € de

contributions financières volontaires
pour des projets spécifiques de la
Conférence de La Haye

35 000 € de

contributions financières volontaires
(Gouvernement de l'Argentine) pour
le fonctionnement du Bureau
régional pour l'Amérique latine et
les Caraïbes (BRALC)

175 000 € de

contributions financières volontaires
(principalement de la part du Gouvernement
de la RAS de Hong Kong) pour le
fonctionnement du Bureau régional pour
l'Asie et le Pacifique (BRAP)



Événements

- 11 Groupe d'experts relatif au projet Filiation / Maternité de substitution
- 12 Deuxième et Troisième réunions de la Commission spéciale sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers
- 13 Troisième réunion du Groupe d'experts sur la reconnaissance et l'exécution des accords transfrontières en matière familiale impliquant des enfants
- 14 Édition 2017 de la Semaine Asie Pacifique de la Conférence de La Haye
- 15 Septième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996
- 16 Lancement de la version améliorée d'INCADAT
- 17 Réunion du Groupe de travail sur l'authentification des actes générés par des organisations supranationales et intergouvernementales



Groupe d'experts relatif au projet Filiation / Maternité de substitution



Deuxième réunion du Groupe d'experts, 31 janvier - 3 février 2017, Bureau Permanent, La Haye

Le Groupe d'experts relatif au projet Filiation / Maternité de substitution s'est réuni pour la deuxième fois en janvier-février 2017 à La Haye, poursuivant ses travaux quant à l'examen de la possibilité d'établir des règles internationales dans le domaine de la filiation et du statut des enfants, y compris ceux nés par suite de conventions de maternité de substitution à caractère international. À la demande du Conseil sur les affaires générales et la politique, cette deuxième réunion s'est principalement consacrée à la reconnaissance de la filiation établie à l'étranger. Les experts ont reconnu, en principe, la possibilité d'élaborer un instrument multilatéral contraignant portant sur la reconnaissance des décisions étrangères en matière de filiation, sous réserve de considérations plus approfondies quant au fonctionnement d'un tel instrument. Conscients de la complexité de ces questions et de la diversité des démarches des États à cet égard, les

experts ont conclu qu'il convenait de poursuivre l'examen et les discussions concernant (1) la reconnaissance de la filiation lorsque celle-ci est consignée dans un acte public et (2) la possibilité d'appliquer des règles générales et concertées de droit international privé en matière de filiation aux conventions de maternité de substitution à caractère international et dans les cas de recours aux techniques de procréation médicalement assistée. Le Groupe se réunira de nouveau en février 2018 pour poursuivre ses travaux en la matière.

Scannez-moi pour
plus d'informations
sur le projet



*Participants à la deuxième réunion du Groupe d'experts,
31 janvier - 3 février, Bureau Permanent, La Haye*

Deuxième et Troisième réunions de la Commission spéciale sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers



Participants à la Deuxième réunion de la Commission spéciale sur le projet Jugements, 16-24 février 2017, Académie de droit international de La Haye (Palais de la Paix), La Haye

Les Deuxième (du 16 au 24 février 2017) et Troisième (du 13 au 17 novembre 2017) réunions de la Commission spéciale sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers se sont tenues à La Haye. M. David Goddard QC (Nouvelle-Zélande) a présidé ces deux réunions, auxquelles plus de 180 experts venus respectivement de 58 et 57 Membres et 25 et 29 observateurs ont assisté. La Deuxième réunion s'est fondée sur l'avant-projet de Convention de juin 2016 et, après examen d'un document portant sur les clauses finales et générales, une nouvelle version du projet de Convention a été négociée. Ces négociations se sont poursuivies lors de la Troisième réunion, elles ont notamment porté sur les questions liées au droit de la

propriété intellectuelle. La Troisième réunion s'est traduite par la rédaction du projet de Convention de novembre 2017, qui servira de point de départ à la Quatrième réunion qui se tiendra en mai 2018. L'on espère que la Quatrième réunion fera des progrès suffisants de sorte à convoquer une Session diplomatique pour finaliser la Convention en 2019.

Scannez-moi pour plus d'informations sur le projet



Participants à la Troisième réunion de la Commission spéciale sur le projet Jugements, 13-17 novembre 2017, Académie de droit international de La Haye (Palais de la Paix), La Haye

Troisième réunion du Groupe d'experts sur la reconnaissance et l'exécution des accords transfrontières en matière familiale impliquant des enfants



Participants à la troisième réunion du Groupe d'experts, 14-16 juin 2017, Bureau Permanent, La Haye

Du 14 au 16 juin 2017, le Groupe d'experts sur la reconnaissance et l'exécution des accords transfrontières en matière familiale impliquant des enfants s'est réuni à La Haye pour la troisième fois. Vingt-huit experts ont poursuivi, sous la présidence du Professeur Paul Beaumont de l'Université d'Aberdeen, leurs discussions antérieures concernant la nature et la portée des difficultés juridiques en matière de reconnaissance et d'exécution des accords conclus dans le cadre de différends transfrontières impliquant des enfants. Conformément au mandat confié par le Conseil sur les affaires générales et la politique en 2016, les discussions du Groupe se sont initialement concentrées sur un « outil de navigation » non contraignant visant à établir des bonnes pratiques sur la manière de reconnaître et d'exécuter, en vertu des Conventions de La Haye de 1980, 1996 et 2007, les accords transfrontières conclus en matière familiale impliquant des enfants. Cet outil pourrait également aider dans l'examen de la possibilité et de l'opportunité d'élaborer un nouvel instrument contraignant en la matière. Les experts sont convenus que, si les Conventions de La Haye existantes en matière familiale

facilitent, dans une certaine mesure, la reconnaissance et l'exécution de ces accords, elles n'abordent pas spécifiquement la question des « accords d'ensemble », ni ne prévoient de moyens simples, sûrs et efficaces de les exécuter. Le Groupe a également reconnu que souvent les matières couvertes par ces accords d'ensemble exigent l'application simultanée de plusieurs Conventions de La Haye, alors que certains éléments ne relèvent d'aucune de celles-ci. Cela suscite donc des difficultés en termes d'application des accords d'ensemble. Le Groupe d'experts a décidé de recommander au Conseil sur les affaires générales et la politique, lors de sa réunion de 2018, d'élaborer une nouvelle Convention de La Haye fondée sur les Conventions de 1980, de 1996 et de 2007 et leur apportant une certaine complémentarité.

Scannez-moi pour plus d'informations sur le projet



Édition 2017 de la Semaine Asie Pacifique de la Conférence de La Haye



Du 3 au 6 juillet 2017, le Bureau Permanent a organisé, par l'intermédiaire de son Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, l'édition 2017 de la Semaine Asie Pacifique de la Conférence de La Haye à Séoul (République de Corée). Ce Colloque, organisé en collaboration avec le ministère de la Justice coréen et la Cour suprême de Corée, célébrait le 20^e anniversaire de l'admission de la République de Corée en qualité de Membre de la Conférence de La Haye. Plus de 250 experts venus de 20 États, tant de la région Asie Pacifique que du reste du monde, ont assisté à cette réunion. Ce Colloque visait à présenter les Conventions de La Haye dans la région Asie Pacifique, à partager et échanger des informations sur les pratiques et les expériences liées à

ces Conventions et à renforcer la coopération entre les États participants. Parmi les sujets abordés, l'on compte l'enlèvement d'enfants, l'adoption internationale, la protection des enfants et le recouvrement des aliments destinés à ces derniers, l'apostille et l'e-APP, le contentieux international et les technologies de l'information, y compris la notification de documents par voie électronique et le recours à la vidéo-conférence pour recueillir des preuves en vertu de la Convention Preuves de 1970. La Convention Élection de for de 2005 et les dernières évolutions survenues dans le cadre du projet Jugements ont également été abordées.



Participants au Colloque, 3-6 juillet 2017, Séoul (République de Corée)

Scannez-moi pour
plus d'informations
sur l'événement



Septième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996



Participants à la Septième réunion de la Commission spéciale sur les Conventions de 1980 et de 1996, 10-17 octobre 2017, Académie de droit international de La Haye (Palais de la Paix), La Haye

Du 10 au 17 octobre 2017, la Conférence de La Haye a convoqué la Septième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996. Plus de 290 experts venus de 72 États contractants ou non, d'une Organisation régionale d'intégration économique, ainsi que des observateurs de 14 organisations intergouvernementales et non gouvernementales se sont réunis à La Haye pour cette occasion. Les experts ont partagé leurs expériences et ont évoqué plusieurs questions quant à l'interprétation et l'application des deux Conventions de La Haye ; ils ont eu l'occasion, pour la première fois dans le cadre d'une réunion de la Commission spéciale, d'organiser des réunions bilatérales dans les locaux du Bureau Permanent afin d'évoquer des questions pratiques de fonctionnement sous couvert de confidentialité. La réunion de la Commission spéciale a produit 82 Conclusions et Recommandations adoptées à l'unanimité. En vue de mettre à disposition des autorités compétentes les

informations pertinentes concernant la mise en œuvre, au niveau interne, de la Convention Protection des enfants de 1996, la Commission spéciale a également recommandé d'élaborer un Profil d'État. En outre, la Commission spéciale a recommandé au Bureau Permanent de moderniser ses formulaires modèles de demandes de retour et de droit de visite en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980.

Scannez-moi pour
plus d'informations
sur l'événement



Lancement de la version améliorée d'INCADAT

The screenshot shows the INCADAT website interface. At the top, there's a navigation bar with links: LA CONVENTION, RECHERCHE DE DÉCISIONS, INSTRUMENTS JURIDIQUES, and AUTRES AFFAIRES. The main heading is "Recherche de décisions". Below it, there's a search bar with the placeholder "Nom de l'affaire ou mot clés". To the right of the search bar, there's a text box for "Motifs:" with a dropdown menu. Below the search bar, there are two more dropdown menus for "Année:" (with "De" and "À" options) and "Pays:" (with a "Choisir" button). Below these, there's a text box for "Article:" with a "Choisir articles" button. A "Rechercher" button is at the bottom right of the search section. To the right of the search section, there's a text box that says "Base de données juridique la plus importante en matière d'enlèvement international d'enfants" and a logo for "HCC". Below the search section, there's a section titled "Dernières décisions" with a list of recent decisions. The first decision is "Sabogal v. Velarde, 106 F.Supp.3d 689 (2015) | États-Unis d'Amérique - Niveau fédéral | HC/E/USF 1383". The second decision is "Sentencia nº 16/2016 (Sala Segunda); Número de Registro 2937-2015. Recurso de amparo. | Espagne | HC/E/ES 1382". The third decision is "Thompson v. Thompson | FÉDÉRATION DE RUSSIE | HC/E/RU 1381".

Version améliorée de la Base de données en ligne sur l'enlèvement international des enfants (INCADAT)

Le 16 octobre 2017, au cours de la Septième réunion de la Commission spéciale sur le fonctionnement pratique des Conventions Enlèvement d'enfants de 1980 et Protection des enfants de 1996, M. Christian Höhn, Chef de l'Autorité centrale allemande désignée en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980, a lancé une version améliorée de la Base de données en ligne sur l'enlèvement international des enfants (INCADAT). Les améliorations d'INCADAT (< www.incadat.com >) visent à enrichir la capacité de recherche de tous les éléments d'une décision judiciaire, y compris par mots clés. La présentation nouvelle et moderne du site web est plus accessible et compatible avec les appareils mobiles. Un système de gestion de contenus tout nouveau améliore le fonctionnement éditorial et aide à garantir la tenue à jour de la base de données. Ce remaniement technique a été rendu possible grâce aux généreuses contributions financières du Gouvernement de l'Allemagne et de Miles & Stockbridge P.C.



Scannez-moi pour plus d'informations sur INCADAT



Réunion du Groupe de travail sur l'authentification des actes générés par des organisations supranationales et intergouvernementales



Participants à la réunion du Groupe de travail, 1^{er} décembre 2017, Bureau Permanent, La Haye

Le Groupe de travail sur l'authentification des actes générés par des organisations supranationales et intergouvernementales s'est réuni le premier décembre 2017. Les 36 experts qui composent ce Groupe ont examiné différentes pratiques quant à l'authentification des actes générés par des organisations supranationales et internationales au sein des Parties à la Convention Apostille. Ils ont constaté que si certaines organisations ont eu des difficultés à faire authentifier leurs documents, d'autres n'ont pas été confrontées à ces problèmes. Le Groupe de travail a donc conclu que la voie la plus souhaitable à l'avenir était de n'imposer aucune méthode particulière, mais simplement d'offrir aux Parties un choix entre trois possibilités. Ces possibilités sont les suivantes : l'apposition directe d'une apostille sur ces documents par l'Autorité compétente de l'État hôte, l'apposition d'une apostille sur un document authentifié par un notaire de l'État hôte, par un bureau ou une autorité gouvernementale de l'État hôte en tant qu'intermé-

diaire. Dans les deux derniers cas, l'Apostille concerne l'authentification du notaire ou de l'intermédiaire, qui, à son tour, porte sur le document de l'organisation supranationale ou intergouvernementale. Le Groupe de travail a conclu qu'à ce stade aucune autre réunion n'est nécessaire et sollicite l'approbation de ses Conclusions et Recommandations par le Conseil sur les affaires générales et la politique lors de sa réunion de 2018.

Scannez-moi pour plus d'informations sur le projet



Gouvernance

- 19 Réunion du Conseil sur les affaires générales et la politique
- 19 Réunion du Conseil des Représentants diplomatiques
- 19 Règlement du personnel de la Conférence
- 19 Nomination d'un nouveau Représentant du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique



Réunion du Conseil sur les affaires générales et la politique

La réunion du Conseil sur les affaires générales et la politique de 2017 s'est tenue du 14 au 16 mars, rassemblant 162 participants venus de 67 Membres, ainsi que des observateurs de sept organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La réunion s'est concentrée sur un grand nombre de questions et a établi un programme ambitieux pour 2018. Au début de celle-ci, M. Antti Leinonen, Chef du service juridique et de rédaction des lois du ministère finlandais de la Justice, a transmis la présidence du Conseil à M. Andrew Walter, Sous-secrétaire du département de droit civil au sein du ministère australien de la Justice. Les participants ont remercié M. Leinonen pour sa contribution et son dévouement à la Conférence de La Haye.

Réunion du Conseil des Représentants diplomatiques

La réunion du Conseil des Représentants diplomatiques de 2017 s'est tenue le 23 mai. Outre l'approbation du Budget de l'Organisation pour l'Exercice financier 2017-2018 (Budget total : 4 150 170 € ; total des contributions obligatoires : 4 097 210 € ; total des unités : 82 États membres équivalant à 620 unités, soit 372,5 unités à 6 835,16 € et 247,5 unités à 6 267,12 €), le Conseil des Représentants diplomatiques s'est penché sur un certain nombre de questions complexes d'ordre financier eu égard au cadre financier en vertu duquel la Conférence de La Haye fonctionne. Le Conseil des Représentants diplomatiques a décidé de continuer à appliquer les normes comptables néerlandaises pour le Budget de fonctionnement de l'Organisation, tout en précisant que le Fonds de réserve des pensions (FRP) serait régi par les Normes comptables internationales pour le secteur public. Le Conseil des Représentants diplomatiques a également adopté une nouvelle Allocation stratégique des actifs pour le FRP afin de garantir sa viabilité à long-terme pour une période estimée à 75 ans ; cette nouvelle Allocation stratégique des actifs sera revue régulièrement. Enfin, conformément au Règlement financier de la Conférence de La Haye, le Conseil des Représentants diplomatiques a nommé PricewaterhouseCoopers en qualité d'auditeur de la Conférence de La Haye pour un mandat de cinq ans (renouvelable).

Règlement du personnel de la Conférence

Après l'adoption d'un projet de Règlement du personnel applicable aux fonctionnaires et membres du personnel de l'Organisation par les Membres au début de l'année 2017 et par suite d'une période de consultations étroites entre le Bureau Permanent et le Conseil de l'Europe, le Secrétaire général de la Conférence de La Haye et le Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, Mme Gabriella Battaini-Dragoni, ont signé, le 24 novembre 2017, l'Accord octroyant compétence au Tribunal administratif du Conseil de l'Europe sur la Conférence de La Haye. Le Tribunal administratif est ainsi devenu le dernier ressort en matière de mécanismes de résolution des différends prévus par le Règlement du personnel ; il s'agissait de la dernière étape requise pour l'entrée en vigueur de ce dernier, elle a donc eu lieu le premier janvier 2018.

Nomination d'un nouveau Représentant du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique

Le premier août 2017, M. Frank Poon, ancien Procureur général de la RAS de Hong Kong (Chine), a succédé au Professeur Anselmo Reyes au poste de Représentant du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique à Hong Kong. Le Secrétaire général a annoncé la nomination de M. Poon au cours de l'édition 2017 de la Semaine Asie Pacifique de la Conférence de La Haye, il a également saisi cette occasion pour remercier chaleureusement le Professeur Reyes pour son travail extraordinaire en vue de mieux faire connaître la Conférence de La Haye dans la région.

L'équipe

- 21 L'équipe du Bureau Permanent (au 31 décembre 2017)
- 22 Programme de stage de la Conférence
- 23 Organigramme du Bureau Permanent (2017)



L'équipe du Bureau Permanent

(au 31 décembre 2017)

Mme Caroline ARMSTRONG HALL
Assistante juridique temporaire

Mme Hannah BAKER
Collaboratrice juridique senior

Mme Maryze BERKHOUT
Responsable des finances / Collaboratrice des ressources humaines senior

M. Christophe BERNASCONI
Secrétaire général

M. Frédéric BREGER
Collaborateur juridique

Mme Florencia CASTRO
Coordinatrice juridique et du bureau (BRALC)

Mme Mayela CELIS
Collaboratrice juridique principale

Mme Marie-Charlotte DARBAS
Responsable de la gestion de l'information

Mme Lydie DE LOOF
Coordinatrice des publications

Mme Marie DEPLEDT
Assistante de bibliothèque

Mme Willy DE ZOETE
Assistante administrative senior

Mme Eugenia GENTILE
Assistante en finances / ressources humaines

M. Ignacio GOICOECHEA
Représentant (BRALC)

Mme Maja GROFF
Collaboratrice juridique senior

M. Stuart HAWKINS
Administrateur du site web / des technologies de l'information

M. Thomas JOHN
Attaché du Secrétaire général / Collaborateur juridique principal

Mme Anna KOELEWIJN
Responsable de l'administration

M. Philippe LORTIE
Premier secrétaire

Mme Laura MARTÍNEZ-MORA
Collaboratrice juridique principale

Mme Aurélie MERCIER
Traductrice / Réviseur

Mme Laura MOLENAAR
Collaboratrice administrative

Mme Alix NG
Chef de bureau (BRAP)

Mme Sophie PINEAU
Assistante personnelle du Secrétaire général

M. Frank POON
Représentant (BRAP)

Mme Mathilde PRÉNAS
Assistante administrative senior

M. Willem VAN DER ENDT
Services généraux

Mme Livia VAN DER GRAAF
Collaboratrice de projet

M. Brody WARREN
Collaborateur juridique

Mme Ana ZANETTIN
Traductrice / Réviseur / Assistante administrative

Mme Ning ZHAO
Collaboratrice juridique senior

Consultants auprès de la Conférence

Consultants apportant un soutien en termes de travail normatif

M. Emmanuel GUINCHARD
Projet Tourisme

Mme Julianne HIRSCH
Projet Accords volontaires

Mme Cara NORTH
Projet Jugements

M. Michael WELLS-GRECO
Projet Filiation / Maternité de substitution

Consultants apportant un soutien en termes de Gouvernance & de Fonctionnement

Mme Helene GUERIN
Publications

M. Willem-Paul HERBER
Comptable néerlandais certifié

Détachements auprès du Bureau Permanent

M. Keith LOKEN (Avocat, détaché du Bureau des affaires consulaires, Département d'État des États-Unis auprès du Bureau Permanent (La Haye))

M. Seungwoo CHA (Juge, détaché de la Cour suprême de la République de Corée auprès du Bureau Permanent (La Haye))

Mme Judy XIONG (Avocate, détachée du ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine auprès du Bureau Permanent (BRAP))

iSupport

M. Jean-Marc PELLET
Coordinateur d'iSupport

Programme de stage de la Conférence

Stagiaires auprès du Bureau de La Haye, Pays-Bas

Mme Sarah COCO (États-Unis d'Amérique)	Mme Capucine PAGE (France)
Mme Alicia DURAN (Espagne)	Mme Julie PHELINE (France)
Mme Morgane FRAPART (France)	Mme Caterina SCARABELLO (Italie)
Mme Alina GAGARIN (Israël)	M. Andreas SHERBORNE (Australie)
Mme Mohadeseh JAHANGIRI (Iran)	M. Haruki SHINODA (Japon)
Mme Nevena JEVREMOVIC (Bosnie-Herzégovine)	Mme Anni-Maria TAKA (Finlande)
M. Chung Ho LEE (République de Corée)	Mme Christine TOMAN (Allemagne)
Mme Fanghan MA (République populaire de Chine)	Mme Romina URSIC (Italie)
Mme Ana Carolina MASSARO (Brésil)	Mme Lenka VYSOKA (République tchèque)
Mme Charlotte MOL (Pays-Bas)	Mme Sharon ZERVAAS (Pays-Bas / Espagne)

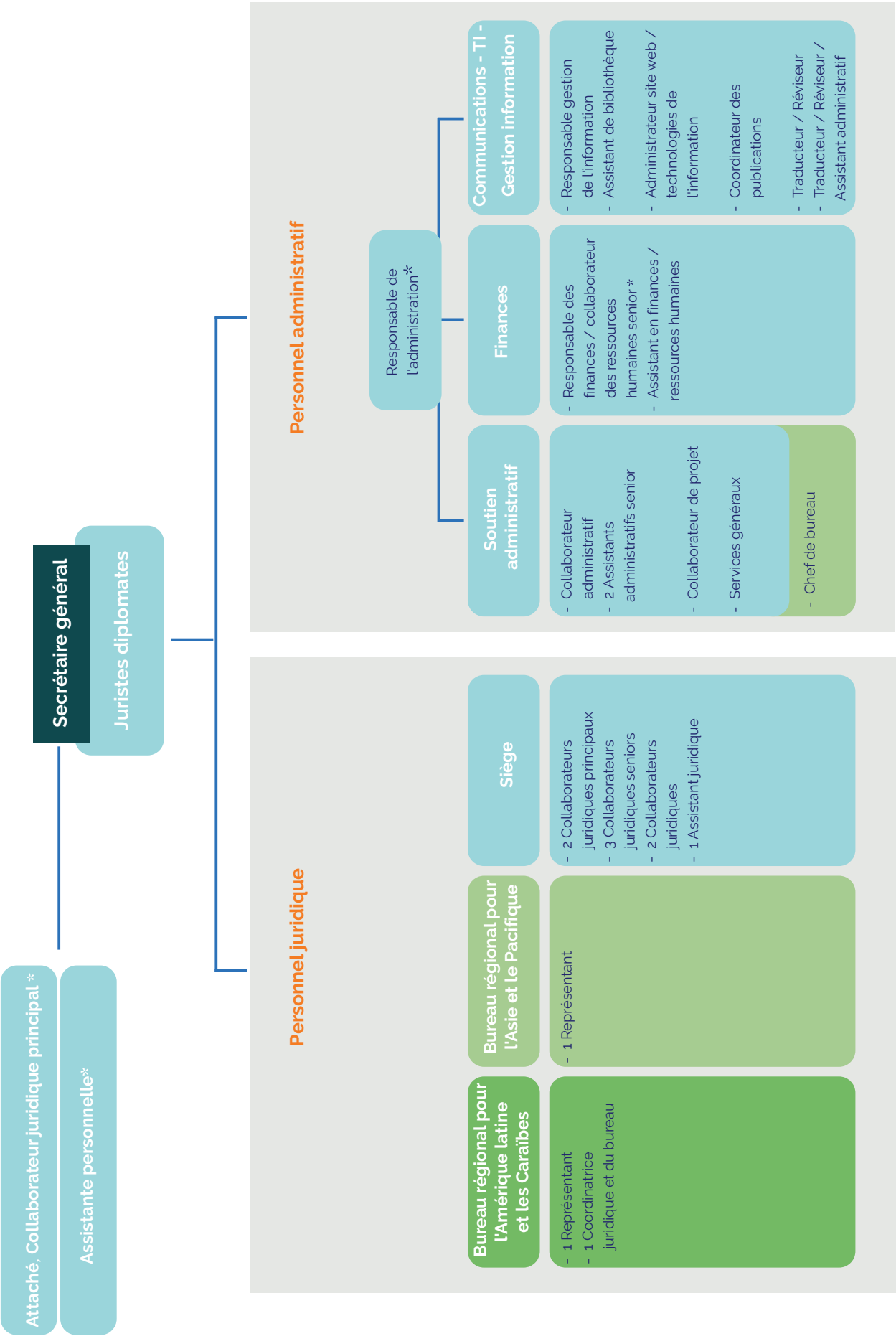
Stagiaires auprès du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC) à Buenos Aires, Argentine

Mme Abril BARBEITO (Argentine)	Mme Micaela RIOS CONTRERAS (Argentine)
M. Juan CÁCERES (Argentine)	M. Pablo RUSSO GEISMAN (Argentine)
Mme Noralí NOGUERA (Argentine)	Mme María Melisa TORANZO MAGAZ (Argentine)
M. Nicolás PAGE (Argentine)	Mme Nathalia ULLOA CASTILLO (Costa Rica)
M. Emiliano POMBO (Colombie)	Mme Constanza VELAZQUEZ (Argentine)

Stagiaires auprès Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (BRAP) à Hong Kong, RAS de Hong Kong (République populaire de Chine)

M. Juhyun AHN (Japon)	Mme LU Zhouyi (République populaire de Chine)
Mme Hyun-Ji BAE (République de Corée)	M. Al Asad Md. MAHFUZUL ISLAM (Japon)
M. Purevdorj GANKHUYAG (Japon)	Mme Mai OSUMI (Japon)
Mme GU Menghan (République populaire de Chine)	Mme QIAN Zejia (République populaire de Chine)
M. HONG Haoyi (République populaire de Chine)	Mme Shiho SAKASITA (Japon)
Mme JI Ruijia (République populaire de Chine)	Mme SHI Yi (République populaire de Chine)
M. Koki KOBAYSHI (Japon)	Mme Fuko UTSUGI (Japon)
Mme KONG Xiaotong (République populaire de Chine)	Mme ZHOU Jingwen (République populaire de Chine)
Mme LIU SONG Zian (République populaire de Chine)	

Organigramme du Bureau Permanent (2017)



* Membre du Bureau du Secrétaire général

Les stagiaires, le personnel temporaire, les consultants et les experts en détachement ne sont pas représentés dans le présent organigramme.



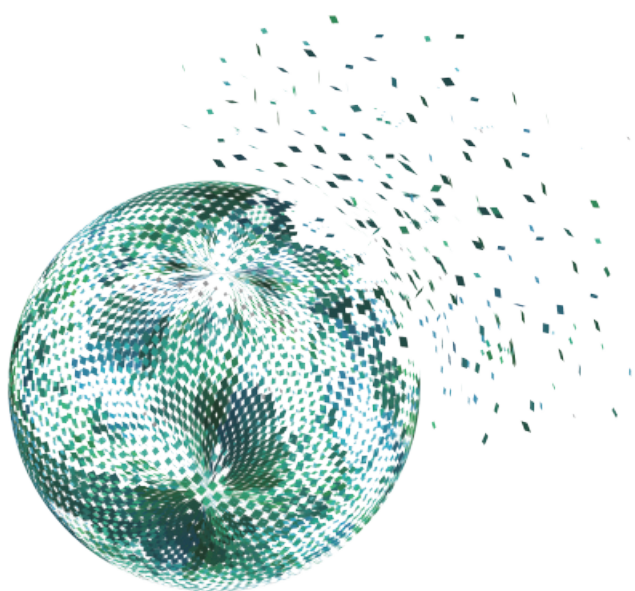
Bureau de La Haye, Pays-Bas



Bureau de Buenos Aires, Argentine



Bureau de Hong Kong, RAS Hong Kong (Chine)



Conférence de La Haye de droit
international privé
Bureau Permanent

6b, Churchillplein
2517 JW La Haye
Pays-Bas

Tél. : +31 70 363 3303
Fax : +31 70 360 4867
Courriel : secretariat@hcch.net
Site web : www.hcch.net

Auteur : Conférence de La Haye de droit
international privé

Copyright © 2018 Conférence de La Haye
de droit international privé

Tous droits réservés

ISBN 978-94-90265-81-6